

Département : VENDEE

Arrondissement : FONTENAY LE COMTE

Communauté de Communes VENDEE SEVRE AUTISE

N°2023B\_06\_040

**DECISION DU BUREAU**

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-trois juin à 14h30, les membres du Bureau de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise se sont réunis à la **Mairie de Nieul-sur-l'Autise (Rives-d'Autise)**, sous la présidence de Monsieur BOSSARD Michel.

**PRÉSENTS :**

- M. BOSSARD Michel, Président, Maire de la commune de Rives-d'Autise
- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault
- M. DAVID Daniel, Vice-président, Maire de la commune de Benet
- M. HENRIET Christian, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- M. BORDET Bernard, Vice-président, Maire de la commune du Mazeau
- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais
- M. LA MACHE Denis, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Sigismond

**EXCUSÉS :**

- M. CARTRON David, Vice-président, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges
- M. CHOLLET Joël, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez
- M. RENAULT Claudy, Vice-président, Maire de la commune de Xanton-Chassenon

**SECRÉTAIRE DE SEANCE :**

- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais

**OBJET : OFFICE DE TOURISME VENDEE MARAIS POITEVIN : TARIFS BILLETTERIE 2023**

Monsieur le Président donne la parole à Madame RINEAU.

Madame RINEAU présente de nouveaux tarifs 2023 des produits « billetterie » vendus par l'Office de Tourisme Vendée Marais poitevin.

Billetterie animations estivales	Prix € HT	Taux TVA %	Prix € TTC
Animation pédestre Adulte + 12 ans	8.33	20	10.00
Animation pédestre Enfant – 12 ans	4.17	20	5.00
Visite guidée Adulte + 12 ans	10.00	-	10.00
Visite guidée Enfant – 12 ans	5.00	-	5.00
Animation « Pêche à l'écrevisse »	16.00	-	16.00
Accompagnant Pêche	3.00	-	3.00
Animation Barque + Pédestre Adulte + 12 ans	16,67	20	20.00
Animation Barque + Pédestre Enfant – 12 ans	11,67	20	14.00
Visite guidée – intervenant Yannis Suire	0	-	0

Billetterie des sites touristiques	Prix € HT	Taux TVA %	Prix € TTC
Maison de la Meunerie - entrée pour les plus de 13 ans (tarif partenaire)	3.50	-	3.50
Centre minier de Faymoreau (adulte) à partir de 18 ans (tarif partenaire)	6.00	-	6.00
Château de Terre Neuve - entrée Adulte à partir de 17 ans	9,09	10	10.00
Château de Terre Neuve - entrée Enfant de 8 à 16 ans	4.55	10	5.00
<b>Natur'zoo de Mervent - entrée Adulte à partir de 13 ans</b>	<b>13.74</b>	<b>5.50</b>	<b>14,50</b>
<b>Natur'zoo de Mervent - entrée Enfant de 3 à 12 ans</b>	<b>10.43</b>	<b>5.50</b>	<b>11.00</b>

Envoyé en préfecture le 29/06/2023

Reçu en préfecture le 29/06/2023

Publié le 29/06/2023

ID : 085-248500563-20230623-2023B\_06\_040-DE

Pass aventurier du Parc de Pierre Brune - entrée Adulte à partir de 13 ans	11.82	10	13.00
Pass aventurier du Parc de Pierre Brune - entrée Enfant de 3 à 12 ans	11.82	10	13.00
Le Parcabout (entrée adulte à partir de 18 ans)	12.00	-	12.00
Le Parcabout (enfant de 2 à 3 ans)	1.00	-	1.00
Le Parcabout (enfant de 4 à 8 ans)	6.00	-	6.00
Le Parcabout (enfant de 9 à 17 ans)	8.00	-	8.00
La Rochelle Océan pass 2 jours - Adulte 48 heures	44.00	-	44.00
La Rochelle Océan pass 2 jours - Ado (de 12 à 17 ans)	22.00	-	22.00
La Rochelle Océan pass 2 jours - Enfant (de 6 à 11 ans)	18.00	-	18.00
La Rochelle Océan pass 3 jours - Adulte 72 heures	57.00	-	57.00
La Rochelle Océan pass 3 jours - Ado (de 12 à 17 ans)	32.00	-	32.00
La Rochelle Océan pass 3 jours - Enfant (de 6 à 11 ans)	26.00	-	26.00
La Rochelle Océan pass 7 jours - Adulte	75.00	-	75.00
La Rochelle Océan pass 7 jours - Ado (12 à 17 ans)	40.00	-	40.00
La Rochelle Océan pass 7 jours - Enfant (de 6 à 11 ans)	33.00	-	33.00
Donjon de Bazoges Entrée Adulte (Donjon jardin musée) à partir de 18 ans	7.00	-	7.00
Donjon de Bazoges Entrée Enfant (9-17 ans)	3.00	-	3.00
Balade en barque matinale ou crépusculaire en exclusivité 2 personnes (1h) avec batelier	40.91	10	45.00
Balade en barque matinale ou crépusculaire en exclusivité 3 personnes (1h) avec batelier	59.09	10	65.00
Balade en barque matinale ou crépusculaire en exclusivité 4 personnes (1h) avec batelier	77.27	10	85.00
Balade en barque matinale ou crépusculaire en exclusivité 5 personnes (1h) avec batelier	95.45	10	105.00
Balade en barque matinale ou crépusculaire en exclusivité 6 personnes (1h) avec batelier	113.64	10	125.00

Monsieur le Président demande au Bureau son accord pour l'application de ces tarifs.

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté, à l'unanimité :

- Approuve les tarifs billetterie des animations estivales et des sites culturelles, pour l'année 2023, tels que présentés ci-dessus.

Cette décision abroge et remplace la décision n°2023B\_03\_018 du 31 mars 2023.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait à RIVES-D'AUTISE, le 23 juin 2023

Le Président,

Michel BOSSARD



La secrétaire de séance

Annie RINEAU